

Compte à terme : retrait anticipé, intérêts supprimés... Des conditions très strictes à anticiper

- Par [Chloé FERRERE](#)
- Publié le [vendredi 5 avril 2024](#) à 06h30
- 2 commentaires



© Asier - stock.adobe.com

Vous réfléchissez à ouvrir un compte à terme afin de faire fructifier à court ou moyen terme votre épargne mais vous hésitez encore. Votre argent est-il réellement bloqué ? Sous quel délai pouvez-vous récupérer votre argent ? En cas de retrait anticipé, quelles sont les pénalités ? Avant de faire votre choix, découvrez ici toutes les réponses à vos questions.

Le compte à terme est un produit d'épargne qui permet de bénéficier de taux de plus en plus attractifs. Selon les dernières statistiques de la Banque de

France, la rémunération moyenne des comptes à terme sur une durée jusqu'à deux ans s'élève à 3,92%, un record depuis plus de 10 ans.

Par ailleurs, le compte à terme est un placement sécurisé, le capital étant garanti à 100%. Dans une conférence de presse qui s'est tenue fin mars, France Assureurs a expliqué que « les comptes à terme enregistrent une collecte record au détriment des dépôts et des livrets bancaires. 75% de cette collecte nette correspond à des placements de moins de 2 ans ».

En plaçant votre épargne sur un compte à terme, vous acceptez, en contrepartie d'une rémunération basée sur des taux fixes, progressifs ou variables, de bloquer cet argent sur une durée prédéfinie. 3 mois, 12 mois, 2 ans ou encore 5 ans, la durée de détention du compte à terme est définie à l'ouverture du contrat.

Quand les intérêts sont-ils versés ?

Pour placer votre épargne sur le compte à terme, vous effectuez un versement unique qui générera des intérêts pendant toute la durée de vie de votre contrat. Les intérêts sont le plus souvent versés à terme mais pour certains contrats, à l'image de ceux de plus de 12 mois commercialisés par la banque BNP Paribas, les intérêts sont versés chaque année.

Sous quel délai, pouvez-vous récupérer vos fonds ? Avez-vous la possibilité de récupérer votre argent avant échéance et sous quelles conditions ? MoneyVox a interrogé plusieurs établissements financiers pour connaître leurs pratiques. Dans la grande majorité des cas, il est possible de récupérer son capital avant terme... Mais souvent avec des pénalités.

[Placement : des taux qui frisent les 5%, voici les meilleurs comptes à terme pour votre épargne](#)

Un délai maximum de 32 jours...Avant échéance

Avant échéance. La possibilité de récupérer tout ou partie de la somme que vous avez placée sur un compte à terme avant échéance dépend de la banque ou du courtier chez qui vous le souscrivez. Au sein de la banque en ligne Monabanq par exemple, un retrait partiel ou total est possible... Mais l'épargnant récupère ses fonds dans un délai de 30 jours maximum. Il s'agit d'une conséquence de la réglementation bancaire européenne qui fixe ce délai à 32 jours au maximum.

Chez Placement-direct.fr, le délai pour percevoir les fonds, avant échéance, du compte à terme sur son compte courant s'élève à 2 jours maximum, en raison des délais de virement, après ce fameux préavis de 32 jours. Même cas de figure pour les comptes à terme détenus chez BNP Paribas.

Chez Distingo, seul un rachat total est possible, et qui entraînera donc la clôture du compte à terme. Le solde ainsi que les intérêts bruts seront automatiquement et obligatoirement versés sur le livret d'épargne Distingo : « le capital le lendemain de la clôture et les intérêts bruts déduits des prélèvements fiscaux et sociaux le jour d'après », a précisé Distingo, contacté par MoneyVox. Il faudra donc ici deux jours après sa demande pour que l'épargnant récupère ses fonds. Distingo n'applique pas le délai de préavis de 32 jours.

Délai de récupération des fonds des comptes à terme*		
Etablissement financier	Délai de versement des fonds en cas de retrait anticipé	Délai de versement des fonds à échéance
Monabanq	30 jours maximum (sur le compte courant du client)	À date d'échéance du compte à terme (sur le compte courant du client)
Distingo	2 jours ouvrés (sur le livret bancaire Distingo)	2 jours ouvrés après échéance du compte à terme (sur le livret bancaire Distingo)
BoursoBank	Le jour de la demande de clôture (sur le compte courant du client)	1 jour ouvré (sur le compte courant du client)
Raisin (Younited Crédit)	Retrait anticipé impossible	1 jour ouvré

BNP Paribas	1 jour ouvré, sur le compte courant du client (après délai de préavis de 32 jours)	1 jour ouvré (sur le compte courant du client)
Placement-direct.fr	2 jours ouvrés (après délai de préavis de 32 jours)	2 jours ouvrés

**Tableau non exhaustif*

À échéance. A terme, les délais sont beaucoup plus courts. Le délai de récupération des fonds est de 7 jours chez Placement-direct.fr « sur le compte courant ayant servi pour alimenter le compte à terme », explique le courtier. « L'épargnant récupère les fonds, sur son compte courant, le lendemain de l'échéance. Si celle-ci tombe un week-end, les fonds seront sur le compte le lundi », précise de son côté BNP Paribas. Pour les comptes à terme de la plateforme Raisin, le versement du capital et des intérêts dus est réalisé « le jour ouvrable suivant la date d'échéance ».

Attention. De nombreuses banques, à l'image de Monabanq, BNPP ou encore BoursoBank conditionnent l'ouverture d'un compte à terme à la détention d'un compte courant au sein de l'établissement. Une fois le versement effectué à l'échéance du compte à terme, les sommes sont immédiatement disponibles sur le compte courant du client. Si, en revanche, vous détenez un compte à terme chez un courtier par exemple ou par le biais de la plateforme Raisin, il faudra ajouter 2 jours de délai interbancaire environ.

... Et des pénalités

En souscrivant un compte à terme, vous acceptez en théorie de bloquer cette somme jusqu'à la date d'échéance prédéterminée. En récupérant vos fonds avant le terme, vous cassez le contrat et cette décision peut vous coûter cher. « En cas de sortie avant l'échéance, la rémunération supporte une pénalité correspondant à 25% des intérêts bruts acquis à date du remboursement anticipé », a ainsi précisé Placement-direct.fr.

Du côté de BNP Paribas et de Distingo, les taux de rendement sont minorés. Ainsi, pour le CAT 12 mois de Distingo, normalement rémunéré à 3,50%, si l'épargnant clôture son placement entre le 2ème et le 6ème mois, le taux

appliqué s'élèvera à 0,10%, à 1% entre 6 et 9 mois et enfin à 2% entre 9 et 12 mois.

Chez BNP Paribas, le compte à terme est rémunéré à 3,80% sur trois mois, 4% sur six mois et 3,35% sur un an. En cas de retrait partiel ou total avant échéance, le taux appliqué au montant retiré est celui de l'ouverture du CAT, minoré de -0,50%. BoursoBank fait encore plus simple : en cas de retrait anticipé de son compte à terme, aucun intérêt n'est versé.

Pénalités appliquées en cas de retrait anticipé du CAT		
Établissement bancaire	Retrait partiel avant échéance	Clôture avant échéance
Monabanq	<ul style="list-style-type: none"> Retrait (1) au cours du premier trimestre : taux appliqué proratisé en fonction de la durée de placement Retrait au-delà du premier trimestre : taux de la période précédente appliquée 	<p>Si clôture au premier trimestre : aucun intérêt versé</p> <p>Au-delà, aucune pénalité</p>
BoursoBank	Impossible	Aucun intérêt versé
Distingo (12 mois)	Impossible	<ul style="list-style-type: none"> entre 2 et 6 mois : taux de 0,10% appliqué entre 6 et 9 mois : taux de 1% appliqué entre 9 et 12 mois : taux de 2% appliqué
Placement-direct.fr	Impossible	Pénalité à hauteur de 25% des intérêts bruts acquis à date du retrait
BNP Paribas	Taux appliqué à l'ouverture du compte à terme minoré de -0,5%	Taux appliqué à l'ouverture du compte à terme minoré de -0,5%

Raisin (Younited Crédit)	Impossible	Impossible
-----------------------------	------------	------------

**Tableau non exhaustif*

(1) L'épargnant doit garder au minimum 500 euros sur le CAT, à défaut il sera clôturé

Le cas très particulier de Raisin

Raisin est un courtier en ligne allemand qui propose aux investisseurs français plusieurs comptes à terme distribués aujourd'hui par 7 établissements européens : Younited Crédit en France, la fintech Klarna Bank en Suède, Alior Bank en Pologne, CKV Centrale Kredietverlening en Belgique, J&T Banka en République Tchèque, Privatbanka en Slovaquie et Šiaulių Bankas en Lituanie.

À l'exception du compte à terme proposé par Alior Bank, aucun retrait anticipé n'est possible sauf « cas de force majeure, de difficultés financières ou de décès », a précisé Raisin à MoneyVox. Pour le compte à terme de la banque polonaise Alior Bank, le retrait anticipé est possible. Mais à l'image de BoursoBank, aucun intérêt ne sera versé à l'épargnant.

Autre contrainte du compte à terme : le ticket d'entrée. La somme requise pour ouvrir ce placement dépend de la banque ou du courtier choisi. Alors que chez Distingo Bank, la mise de départ s'élève à 1 000 euros, ou 3 000 euros chez Monabanq, il faudra placer au minimum 10 000 euros chez Placement-direct.fr ou encore 50 000 euros chez BNP Paribas.

Par ailleurs, contrairement aux livrets d'épargne réglementée, les intérêts générés sur votre compte à terme, à l'image des livrets bancaires, sont **soumis à la flat tax de 30%** (soit 12,8% d'impôt sur le revenu + 17,2% de cotisations sociales).